

# Extrait du procès-verbal Délibération du Comité Syndical

Séance du 13 février 2025  
(Châtenois)

⇒ Membres en exercice : 51  
⇒ Présents ou remplacés : 30

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 21  
⇒ Procurations : 4

## MOBILITES



Objet : Edition 2025 du défi « J'y vais »

Rapport n°8 présenté par Monsieur Claude SCHALLER, Vice-Président en charge des mobilités.

### RÉSUMÉ

Le PETR Sélestat Alsace Centrale est moteur depuis 2017 dans la mise en place, l'organisation et l'animation du défi sur l'écomobilité « au boulot j'y vais à vélo » puis défi « J'y vais ».

Le défi « J'y vais » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables. L'enjeu est de diminuer l'empreinte carbone des déplacements et améliorer la qualité de l'air.

Le présent projet de délibération a vocation à acter la participation du PETR Sélestat Alsace Centrale aux éditions 2025 et 2026 du défi « J'y vais » sur son territoire.

## I. RAPPORT

Le PETR Sélestat Alsace Centrale mène depuis plusieurs années une politique volontariste sur les mobilités – Plan Global de Déplacement, Schéma Directeur Vélo, expérimentations et soutiens financiers – et sur la promotion des modes actifs – communication, sensibilisation, événements.

### Historique

Au titre des actions de sensibilisation tendant au changement des comportements pour passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs de déplacements (marche, vélo, transports collectifs, covoiturage...), le Défi « Au boulot j'y vais à vélo » a connu une participation grandissante au fil des années. Aux territoires alsaciens volontaires se sont ajoutés des territoires vosgiens et mosellans.

A partir de 2017, certains territoires ont proposé une déclinaison pour tous les modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme avec un défi élargi « Au boulot j'y vais autrement ». Les établissements scolaires ont aussi été concernés, de l'école au lycée.

Jusqu'en 2019, l'un des territoires partenaires assurait le portage de l'opération annuelle avec une coordination collégiale et des animations spécifiques. Les collectivités participantes ont souhaité mutualiser l'organisation, les outils et les services écomobilité du défi. L'ADEME a souhaité en parallèle que le défi soit étendu à l'échelle du Grand Est et qu'il garde son esprit initial de fédérateur d'initiatives locales.

Après une animation portée par l'association Vélo et Mobilités Grand Est (VMAGE) de 2020 à 2023, l'association Initiatives Durables, basée à Schiltigheim, coordonne, anime et organise depuis 2024 le défi et ses déclinaisons. L'ADEME s'est engagée à accompagner financièrement l'association sur trois ans. A l'issue de cette période, les territoires prendront en charge le financement de cette opération. Ce projet s'inscrit dans les démarches liées aux actions des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) ou autres dispositifs volontaires ou réglementaires que les territoires, selon leurs échelles respectives, mettent en œuvre.

## **Bilan 2024**

Le nombre de structures du Grand Est ayant participé au défi est de 550, avec plus de 8 000 participants. Ce sont à nouveau plus d'1 million de kilomètres parcourus dans des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, ayant permis d'éviter 209 672 kg de CO2 sur les trajets du quotidien, domicile-travail domicile-école/collège/lycée.

A l'échelle du PETR Sélestat Alsace Centrale et de la Communauté de communes du canton d'Erstein, 16 écoles (10 en 2023), 4 collèges (3 en 2023), 2 lycées (3 en 2023) ont participé. Le nombre de structures, entreprises, administrations, associations sur le territoire est à nouveau stabilisé avec 21 participations.

Plusieurs structures ont déployé des animations en interne (atelier réparation vélo, stand d'information de transports en commun, concours de dessins, etc.). Le PETR Sélestat Alsace Centrale a travaillé avec SNCF TER pour proposer une offre d'une semaine gratuite à destination des salariés du territoire. Il a organisé la 3<sup>ème</sup> cérémonie de remise des prix en invitant tous les « référents structures » du défi et en valorisant les animations menées.

## **Proposition de participation au défi 2025**

Dans la continuité des années précédentes, le PETR Sélestat Alsace Centrale encourage les mobilités alternatives à la voiture individuelles pour les déplacements domicile-travail. A partir de 2025, le défi « J'y vais » sera d'autant plus important comme outil d'animation et de sensibilisation qu'il s'inscrira dans un cadre plus large d'accompagnement du PETR Sélestat Alsace Centrale au déploiement de plans de mobilité employeurs.

Il est proposé que le PETR Sélestat Alsace Centrale soit l'un des territoires de mise en œuvre du défi « J'y vais » pour les éditions 2025 et 2026 :

- qu'il conclut, comme les autres territoires partenaires, une convention de partenariat avec l'association Initiatives Durables
- qu'il verse à cette association une contribution de 1 000 euros annuels comme participation aux frais mutualisés d'organisation du défi pour son territoire pour l'édition 2025 et pour l'édition 2026
- qu'il mette en place sur le territoire les déclinaisons du défi « J'y vais » : « Au boulot, j'y vais autrement ! », « A l'école, j'y vais autrement », « Au collège, j'y vais autrement », « Au lycée, j'y vais autrement ».

**Vu** les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Sélestat Alsace Centrale lequel est notamment compétent pour mener des actions en matière de mobilité et de développement durable.

**Vu** la délibération du 21 septembre approuvant le projet de territoire.

**Considérant** l'objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables

## II. DÉCISIONS

Il est demandé au Conseil Syndical,

Sur avis favorable du Bureau Syndical du 3 février 2025

De se prononcer sur ces dispositions,

**DE DECIDER** la participation du PETR aux éditions 2025 et 2026 du Défi « J'y vais ! »..

**D'APPROUVER** le versement à l'association Initiatives Durables d'une subvention d'un montant de 1000 € annuel correspondant à l'organisation des éditions 2025 et 2026 du défi « J'y vais »

**D'AUTORISER** le Président à signer la convention de partenariat avec l'association Initiatives Durables.

**D'INSCRIRE** la contribution financière du PETR Sélestat Alsace Centrale à hauteur de 1000€ annuels sur 2025 et 2026

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Nom - Prénom	Présent/Absent	Donne procuration à	Sens du vote
BARBIER Patrick	Présent		POUR
<b>Communauté de Communes de SELESTAT</b>			
<b>Titulaires</b>			
ADONETH Luc	Présent		POUR
ANDREA Charles	Présent		POUR
DELSART Patrick	Absent	Luc ADONETH	POUR
DESAINQUENTIN Philippe	Présent		POUR
DIGEL Denis	Absent		
DUSSOURD Yves	Absent		
ENGEL Robert	Présent		POUR
HIRTZ Sylvie	Présente		POUR
HORNBECK Nadège	Présente		POUR
MUHR Virginie	Absent		
RISCH Claude	Absent		
SCHALLER Claude	Présent		POUR
SCHEIBLING Philippe	Absent		
SCHEUER Tania	Absente		
SCHLEIFER Christian	Absent		
SOHLER Olivier	Présent		POUR
WIRA Michel	Absent		
WOTLING Philippe	Absent		
<b>Suppléants</b>			
CLAVER Michèle			
GAUDIN Bertrand			
HOLZMANN Yves			
MORIS Olivier			
OBERLE Fabienne			
RENAUDET Michel			
<b>Communauté de Communes de VILLE</b>			
<b>Titulaires</b>			
BUHL Patrick	Présent		POUR
ESCHRICH Emmanuel	Présent		POUR
JANUS Serge	Présent		POUR
MEYER Alain	Présent		POUR
PIELA Jean-Pierre	Absent		
PFANN Lionel	Présent		POUR
SCHMITT Bernard	Présent		POUR
UHLERICH Marie-Odile	Absente		
WALSPURGER Yvette	Absente		
<b>Suppléants</b>			
DAVID Joffrey			

DUCORDEAUX Marie-Line			
DEBAUCHEZ Gérard			
HAESSLER Christian			
HOULNE Monique			
KRAUTH Alexandre	Présent		
MANGEOLLE Abel	Présent		
MULLER André			
WITZ Jean-Marc			
<b>Communauté de Communes du Ried de MARCKOLSHEIM</b>			
<b>Titulaires</b>			
BUTSCHA Michel	Présent		POUR
FOISSIER Sébastien	Absent		
GREIGERT Catherine	Présente		POUR
JEHL Alex	Absent		
KEMPF Denise	Absente		
KLIPFEL Martin	Présent		POUR
KLOTZ Mathieu	Présent		POUR
KNOBLOCH Christophe	Présent		POUR
LAUFFENBURGER Mathieu	Présent		POUR
MEMHELD Christian	Absent		
PFLIEGERSDOERFFER Frédéric	Absent	Catherine GREIGERT	POUR
SCHWEIN Noël	Présent		POUR
SCHWOERER Sébastien	Absent	Michel BUTSCHA	POUR
VOEGELI Jean-Michel	Présent		POUR
VOGEL Camille	Absente		
<b>Suppléants</b>			
BERGER Mickaël			
BLATZ François			
GRISS Vincent			
ROHMER Clément			
NEEFF Anne Marie			
ULRICH Anne-Lise			
<b>Communauté de Communes du VAL D'ARGENT</b>			
<b>Titulaires</b>			
BURRUS Jean-Marc	Présent		POUR
FRECHARD Jean-Luc	Présent		POUR
FREYBURGER Eric	Absent	Jean-Luc FRECHARD	POUR
GOETTELMMANN Thomas	Présent		POUR
HESTIN Noëllie	Présente		POUR
ORSATI Régine	Présente		POUR
PETIT Denis	Présent		POUR
ROUSSEL Nathalie	Présent		POUR
<b>Suppléants</b>			
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMES</b>			<b>34</b>

Pour extrait conforme,  
Sélestat, le 17 FÉVRIER 2025

Le secrétaire de Séance  
Bernard SCHMITT

Le Président,  
Patrick BARBIER  
p/d la Directrice Générale Adjointe des Services,  
Josiane MARTIN-DOLL



Transmis au représentant de  
l'Etat dans le département. E

26 FEV. 2025  
67 SELESTAT-ERSTEIN

Mise en ligne le : 26 FEV. 2025

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de STRASBOURG (31 Avenue de la Paix - 67000 Strasbourg) ou d'un recours gracieux auprès du Président, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.*